

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2011

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,  
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des recherches archéologiques

avec des contributions de:  
Alessandra ANTONINI, Caroline CRIVELLI, Philippe CURDY, Brian DEGEN,  
Fabien MARET, François MARIÉTHOZ, Olivier PACCOLAT, François WIBLÉ  
et Florentin WIGET

La plupart des interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2011<sup>1</sup>, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des recherches archéologiques (ORA). Quelques projets ont été initiés ou soutenus par des institutions publiques ou privées. Qu'elles en soient ici sincèrement remerciées. Le Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral de la culture, a subventionné les travaux de protection du site du Martolet à Saint-Maurice. Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

## Abréviations

### *I Périodes*

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Age du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier Age du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J.-C.)
LT	Second Age du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Age	(env. 400 - 1000 après J.-C.)
MA	Moyen Age	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Age	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

<sup>1</sup> La majeure partie des interventions présentées ci-dessous (à l'exception de celles de Martigny, pour des raisons inexplicables) font l'objet d'une courte notice dans la «Chronique archéologique» de l'*Annuaire d'archéologie suisse*, 95 (2012).

## ***II Abréviations courantes***

ARIA	Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.
CNS	Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
TERA	Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques), Sion.
ORA	Office des recherches archéologiques (Service des bâtiments, monuments et archéologie, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement)

## ***III Abréviations bibliographiques***

*ASSPA* = *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle; depuis 2007: *Annuaire d'archéologie suisse*.

*Vallesia* = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

*AV* = *Annales valaisannes*, Bulletin annuel de la Société d'histoire du Valais romand, Sion.

WIBLÉ, *AV..* = François WIBLÉ, Rapports annuels sur les fouilles de Martigny, ayant paru régulièrement dans les *Annales valaisannes* de 1975 à 1987 (fouilles de 1974 à 1986).

*Vallesia* 1990 (resp. 1991, 1992, 1993, ...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1990» (resp. 1991, 1992, ...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ, dans *Vallesia*, 1990 (resp. 1991, 1992, ...).

Chanrion, CNS 1346, env. 595°250/87°590; altitude: env. 2400 m.

La Chaux, CNS 1325, env. 587°479/103°306; altitude: env. 2320 m.

Le Crêt, CNS 1346, env. 591°964/97°529; altitude: env. 2295 m.

Interventions du 29 au 31 août et du 12 au 13 septembre 2011.

Prospections de surface et sondages: env. 1 m.

Maître de l'ouvrage: Musée de Bagnes; mandataire agréé: ARIA; responsable: Philippe CURDY.

Documentation et mobilier archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Dans le cadre de l'inventaire des ruines d'alpage par la commune de Bagnes (Musées de Bagnes, direction Bertrand Deslarzes), une campagne de prospection a été menée en été/automne 2011 pour tenter de retrouver des vestiges d'occupations antiques et préhistoriques dans les zones d'altitude. Cette campagne fait suite aux travaux menés en 2009 et 2010. Trois emplacements ont livré des témoins de présence humaine remontant aux périodes préhistoriques.

Non loin de la cabane Chanrion, à 2400 m d'altitude, un abri en pied de paroi, orienté à l'ouest, a été analysé au lieu-dit «La Plâne» (emplacement d'une ruine inventoriée sous l'appellation 003C); une séquence a été observée en coupe en aval du surplomb; des charbons de bois ont été prélevés, provenant de niveaux anthropiques situés au-dessous des vestiges d'une construction rudimentaire en pierres sèches, soit à 50 cm sous la surface. Ce niveau charbonneux est daté du Néolithique Moyen, entre 4200 et 3900 avant J.-C.<sup>2</sup> Le tamisage à sec des sédiments au cours de la fouille n'a rien livré; la date résulte de l'analyse C14 de restes lessivés d'un foyer aménagé à proximité, d'un niveau de défrichement ou encore d'un incendie naturel.

Au Crêt, au-dessus de Bonatchiesses, plusieurs bâtiments d'alpage ont été récemment restaurés (écurie à voûte, îtres et garette, bâtiments définis par l'appellation 043). Un petit sondage ouvert sur le replat devant un grand bloc au surplomb généreux a permis d'observer une séquence d'occupations. En partie supérieure, un sol de stabulation (ancienne écurie?) est observé à 25 cm sous l'humus. Au-dessous, une succession de couches plus ou moins charbonneuses scelle un dépôt fluvioglaciaire. Le tamisage systématique à l'eau des sédiments du sondage a livré, outre quelques esquilles osseuses, des éclats de cristal de roche, dont un fragment d'armature de flèche à retouche couvrante, qui devrait dater de la période néolithique. Deux prélèvements de charbons de bois sont effectivement venus le confirmer. La première date C14 provient de charbons de bois prélevés dans la coupe est du sondage en partie supérieure de la couche 6; elle correspond au début du Néolithique Final<sup>3</sup>. Le second prélèvement a été effectué dans la coupe nord, à la base de la couche 6, où une petite concentration de charbons de bois apparaissait; la datation correspond au Néolithique Moyen<sup>4</sup>. Ces deux dates et les artefacts en cristal de roche attestent pour la première fois de la présence de communautés néolithiques dans le Haut Val de Bagnes dès la fin du 5<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.

Le troisième secteur analysé est le plateau de La Chaux, au-dessous de la cabane du Mont-Fort. En 2010, un foyer préhistorique avait été observé au pied

<sup>2</sup> CHA11/C2-E4 (Poz-45131), 5270 ± 40 BP: 4232-3968 BC cal (95.4%).

<sup>3</sup> C11-043S-E1 (Poz-45127), 4370 ± 50 BP: 3312-2891 BC cal (95.4%).

d'un bloc et daté de l'Age du Bronze (abri P2, 587310/103230, altitude env. 2240 m)<sup>5</sup>. Aucun élément archéologique n'y avait été récolté. Plus en amont, à l'altitude de 2320 m, au pied d'un bloc (abri P6), deux éclats en cristal de roche sont ramassés en surface en 2011. La zone est en grande partie érodée; une petite coupe naturelle de terrain a été rectifiée dévoilant une petite dépression carbonneuse, vestiges d'un ancien foyer. Les charbons de bois de cette structure datent de la période mésolithique<sup>6</sup>. Le tamisage des sédiments de surface a livré une vingtaine d'esquilles et éclats en cristal de roche dont une pièce retouchée (outil multiple sur éclat). Ces indices sont donc à l'heure actuelle les témoignages les plus anciens de présence humaine dans les vallées des Dranses. Mais cette découverte n'est en soi par surprenante; au fil des recherches, les traces de chasseurs-cueilleurs mésolithiques s'accumulent dans les massifs alpins tant en Valais qu'en Val d'Aoste ou dans les Alpes orientales. Le gisement mésolithique le plus proche de La Chaux est le site de plein air du Mont Fallère, dans le Val d'Aoste, à 35 km à vol d'oiseau<sup>7</sup>.

ARIA, Philippe CURDY, Caroline CRIVELLI, Brian DEGEN, et Fabien MARET

**BINN**, Bezirk Goms  
Hügel 2110 bei Blatt und Binntalhütte

**ME? HA/LT? MA?**

Koordinaten: LK 1270, ca. 665'600/136'300; Höhe ca. 2280 m ü. M.

Datum der Grabung: 21-22 September 2011.

Grösse der Grabung: ca. 1 m<sup>2</sup>.

Forschungsprojekt: Prospektion und Sondierung.

Bericht und Dokumentation: Vorläufig bei den Verantwortlichen.

Diese Intervention ist Teil des Projektes «Urgeschichtliche Besiedlung im Oberwallis» (wissenschaftliche Leitung Philippe Curdy und Patricia Meyer), verwaltet durch die Walliser Kantonsarchäologie und die Walliser Kantonsmuseen, unterstützt von der Stiftung Pfarrer Emil Schmid (Brig) und anderen Institutionen. Ziel des Projektes ist eine Überarbeitung unserer Kenntnisse der urgeschichtlichen Besiedlung im Oberwallis im Hinblick auf eine Publikation und eine Ausstellung im Jahr 2015.

Insgesamt wurden im Herbst 2011 fünf kleine Sondierungen gemacht, in der Nähe der Binntal-Hütte und auf dem Hügel 2110 im Westen der Ebene Blatt, wo 2004 bereits ein mesolithischer Rastplatz gefunden worden war<sup>8</sup>. In der Sondierung 2011 wurden alle Sedimente gesiebt (Maschenweite 0,4 mm). Neben Bergkristallabschlägen und Abspissen, Quartz und milchigem bis opakem Quarzit, wurden drei Elemente mit unregelmässiger Retuschierung gefunden (Mesolithikum?).

<sup>4</sup> C11-043S-E2 (Poz-45128), 5165 ± 35 BP: 4045-3817 BC cal (95.4%).

<sup>5</sup> PAT10-P2-E2 (Poz-38775), 2955 ± 35 BP: 1297-1050 BC cal (95.4%).

<sup>6</sup> PAT11/P6-E1 (Poz-45129), 8460±-50 BP: 7591-3986 BC cal (95.4%).

<sup>7</sup> Franco MEZZENA, Laura PERRINI, «Mont Fallère, des trouvailles mésolithiques au Val d'Aoste», dans *Premiers Hommes dans les Alpes*, catalogue d'exposition, Sion, 2002, p. 186-188.

<sup>8</sup> Philippe CURDY *et al.*, «Recherches archéologiques dans les régions du Simplon et de l'Albrun (Valais, Piémont), du Mésolithique à l'époque romaine», dans Stéfan TZORTZIS, Xavier DELESTRE (éd.), *Archéologie de l'espace montagnard, confrontations d'expériences européennes*, Actes de la table ronde internationale de Gap (29.09 – 01.10.2008) Paris-Érrance-Aix-en-Provence, 2010, p. 185-195 (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 4).

Zwei Proben wurden für eine C14-Datierung genommen: ein Stück Holzkohle (AL11-OB5-EA2), und ein Knochen (AL11-OB5-6). Die Resultate lieferten leider jüngere Daten (Eisenzeit und Hochmittelalter)<sup>9</sup>.

Das Binntal mit seinen zahlreichen Felsblöcken und Terrassen bietet interessante Bedingungen für die Sömmerung von Tieren. Zudem sind hier etliche Bergkristall-Klüfte zu finden, deren Nutzung in prähistorischer Zeit jedoch durch die intensive Ausbeutung in der Moderne schwierig nachzuweisen ist.

ARIA, Caroline CRIVELLI

**CHIPPIS, district de Sierre**  
Château de Beaugard

**MA**

Coordonnées: CNS 1287, 608'745/125'185; altitude: env. 1010 m.  
Surface prospectée: env. 260 m<sup>2</sup>.

Intervention du 25 mai au 16 juin et du 16 août au 2 septembre 2011.

Maître de l'ouvrage: Fondation du Château de Beaugard.

Recherches archéologiques effectuées avec le soutien financier de l'Etat du Valais.

Mandataire agréé: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En 2011, les travaux de fouille et de consolidation du château ont été poursuivis et terminés. Les trois campagnes de fouille effectuées entre 2009 et 2011 ont permis la mise au jour du bâtiment principal avec ses annexes, d'un corps de bâtiment indépendant, de la citerne du château, ainsi que l'étude du système de

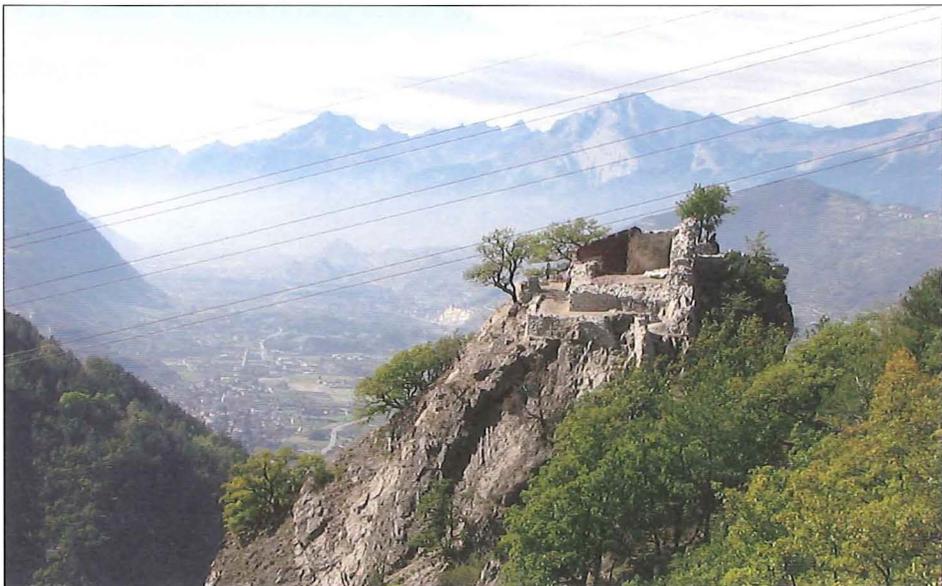


Fig. 1 – Chippis, Château de Beaugard. Vue à la fin des travaux de 2011.

<sup>9</sup> AL11-OB5-EA2 (Poz-45333), 2710 ± 35 BP, 919-805 BC cal (95,4%); AL11-OB5-6 (Poz-45133), 1255 ± 35 BP, 671-870 AD (95,4%).

défense comprenant un mur d'enceinte et le passage du fossé (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle après J.-C.).

Le bâtiment principal, conservé du côté nord sur 4 m de hauteur, comprenait un corps de logis mesurant 8 x 9,5 m hors œuvre, aux parements soigneusement crépis. Deux fenêtres de tir sont attestées dans sa façade nord dominant la colline de Géronde et une porte arquée à l'ouest. Dans un deuxième temps, un escalier en vis a été adossé à la façade occidentale du logis. Cette annexe particulièrement bien conservée desservait les étages du logis. Puis, cet ensemble a été agrandi par un local en bois renforcé du côté sud par un doublage maçonné. Construit sur le replat sommital de la butte rocheuse, ce corps de bâtiment comportait deux locaux: le premier accessible depuis l'escalier à vis dans lequel une nouvelle porte fut aménagée, le second par un escalier extérieur. Les deux locaux avaient une surface similaire d'environ 24 m<sup>2</sup> (6,30 x 3,80 m).

Dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, un bâtiment rectangulaire était aménagé au bord du précipice. Ce corps de bâtiment indépendant, accessible par une porte sur sa face nord, avait trois côtés maçonnés, tandis que la face sud était probablement en bois. Le sol présentait une disposition particulière: des gradins maçonnés recouvraient le rocher en pente. Ce bâtiment pourrait avoir servi de tour-grenier.

L'élément le plus remarquable mis au jour cette année est la citerne de plan circulaire. De forme légèrement tronconique, elle avait un diamètre de 2,10 m à la base et de 1,90 m au niveau de l'ouverture. Le fond se situait à 2,25 m en dessous du canal circulaire aménagé sur le ressaut de l'ouverture (respectivement à 3,10 m du bord de la margelle sommitale). Les parois de la citerne et le canal circulaire étaient constitués de blocs de cargneule taillés, les cinq dalles du fond de schiste ardoisé. Derrière et sous ce revêtement, une épaisse couche de limon argileux vert olivâtre assurait l'étanchéité. Parmi les blocs de cargneule trouvés dans les remblais, certains provenaient de la voûte qui devait jadis couvrir la citerne. Cette

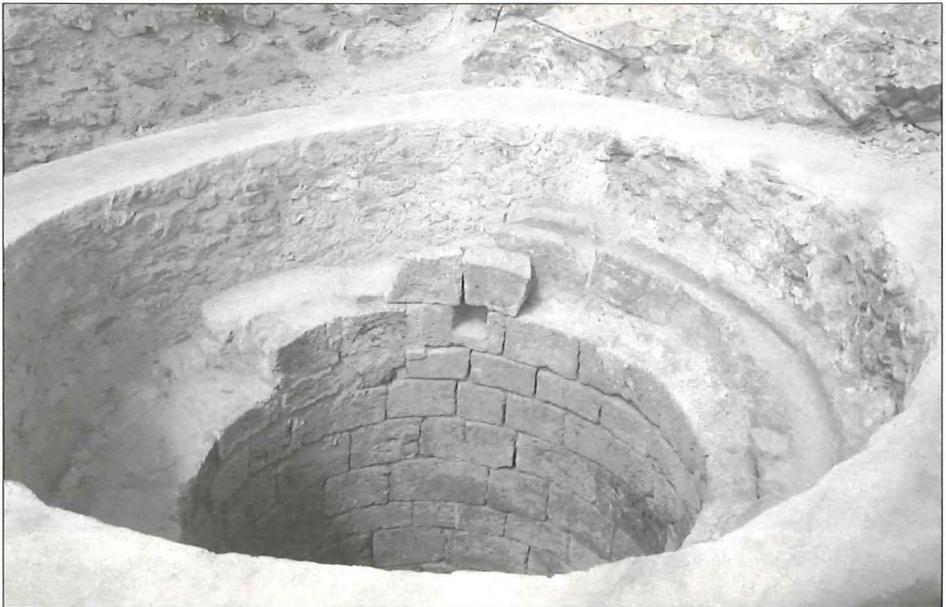


Fig. 2 – Chippis, Château de Beauregard. Détail de la citerne.

voûte prenait appui sur le ressaut, contre le canal circulaire. Au centre de la voûte, un orifice circulaire (diamètre 0,60 m) bordé d'un parapet (hauteur 0,50 m) permettait de puiser l'eau. Cette citerne d'une contenance estimée à environ 6000 litres a probablement été aménagée vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et remplaçait une cuve rectangulaire plus ancienne taillée dans le rocher. Excepté quelques os d'animaux, aucun mobilier datant n'a été découvert dans ses remblais.

Le système de défense du château comprenait un mur d'enceinte délimitant la cour du château, ainsi que le fossé avec les aménagements qui permettaient de contrôler l'accès au château. Le mur d'enceinte fait clairement partie d'une deuxième phase de construction. Le mur de la cour bute en effet contre la tour de logis et contre la tour-grenier. Après une reconstruction partielle des côtés sud et ouest de cette courtine, la sécurité des lieux a été améliorée par une porte séparant la cour supérieure, où se situaient la citerne et les entrées aux différents bâtiments, de la cour inférieure.

Le franchissement du fossé se faisait par une passerelle en bois reposant, à l'est, sur un mur de soutènement – peut-être le socle d'une porte avancée contrôlant l'accès à la passerelle – et à l'ouest sur une entaille horizontale repérée au pied de l'éperon rocheux sur lequel s'élève la courtine. Des encoches carrées repérées sur l'arête rocheuse indiquent l'emplacement de poteaux verticaux intermédiaires.

A l'extrémité ouest du pont, la passerelle devait contourner l'éperon rocheux et mener à un escalier qui permettait de franchir le dénivellement d'environ 4,25 m et d'atteindre la porte donnant accès à la cour inférieure. Une entaille oblique parfaitement visible dans le rocher indique l'emplacement de la poutre qui soutenait les marches d'une première volée au pied de la face sud de l'éperon rocheux. Il menait probablement à un palier intermédiaire situé dans l'angle rentrant de la courtine. Depuis ce palier, une seconde volée adossée à la courtine



Fig. 3 – Chippis, Château de Beauregard. Eléments de la voûte couvrant jadis la citerne.

sud-est conduisait sans doute au palier d'entrée situé au-dessus d'une faille du rocher.

Quelques tessons de céramique, un boulet de canon (vers 1400) composent l'essentiel du mobilier archéologique.

La fondation du Château de Beauregard (créée en 2008), avec le soutien de l'association des amis du Château de Beauregard (créée en 2011), continuera de promouvoir la réhabilitation du Château en 2012. Elle prévoit notamment la sécurisation du site – actuellement fermé au public – et le remplacement par une installation fixe des couvertures provisoires qui protègent la citerne et l'escalier à vis, ainsi que l'établissement du rapport final des travaux d'archéologie et une publication de synthèse.

TERA, Alessandra ANTONINI

**LEUKERBAD**, Bezirk Leuk  
Alte Gemmi

**HA/LT, R, MA**

Koordinaten: LK 1267, ca. 615'600/139'000; Höhe ca. 2800 m. ü. M.

Untersuchung: 19. Juli und 16. August 2011.

Forschungsprojekt: Prospektion.

Bericht und Dokumentation: Vorläufig bei den Verantwortlichen.

Diese Intervention ist Teil des Projektes «Urgeschichtliche Besiedlung im Oberwallis» (wissenschaftliche Leitung Philippe Curdy und Patricia Meyer), verwaltet durch die Walliser Kantonsarchäologie und die Walliser Kantonsmuseen, unterstützt von der Stiftung Pfarrer Emil Schmid (Brig) und anderen Institutionen. Ziel des Projektes ist eine Überarbeitung unserer Kenntnisse der urgeschichtlichen Besiedlung im Oberwallis im Hinblick auf eine Publikation und eine Ausstellung im Jahr 2015.

In der Prospektion von 2011 wurde, als Pendant jener von 2010 auf der Nordflanke des Passes, die Südflanke untersucht. Diese Kampagne vervollständigte die Informationen des Vorjahres, insbesondere die regelmässige Nutzung des Weges während der Eisen- und Römerzeit. An der Nordflanke wurde das Fragment einer LTC-Fibel, eine römische Münze (Spätantike) und Schuhnägel gefunden. An der Südflanke kamen weitere Schuhnägel sowie ein Hufeisen und Hufnägel zum Vorschein. Das Hufeisen und einige Hufnägel (Schulterkopf-Typ) datieren in die Zeit vom XI. bis zum XIV. Jh. und bestätigen die Nutzung des Übergangs mit Saumtieren<sup>10</sup>.

ARIA, Philippe CURDY, Caroline CRIVELLI, Florentin WIGET

<sup>10</sup> Bibliographie: Klaus AERNI, «Die Entwicklung des Gemmipasses: Ergebnisse aus der Erforschung von Gelände und historischen Quellen», in *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 29 (1979), S. 53-83; Rudolf GLUTZ, Adrian RYF, «Der historische Passübergang Alte Gemmi - dokumentiert mit GPS», in *Geomatik*, 5 (2003), S. 446-452. ([http://www.geomatik.ch/fileadmin/download/2003/Fach/FA\\_8\\_2003\\_5.pdf](http://www.geomatik.ch/fileadmin/download/2003/Fach/FA_8_2003_5.pdf) (befragt am 12.03.2012)).

**MARTIGNY**, district de Martigny  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM, insulae 13 et 4*  
Nouvelle rue des Morasses

R

Coordonnées: CNS env. 571'800/103'300; altitude: env. 473 m.  
Surface étudiée: env. 300 m<sup>2</sup>.

Interventions discontinues entre le 17 mai et le 16 décembre 2011.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.  
Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Après plusieurs décennies de tractations entre les différentes parties intéressées (Commune de Martigny, propriétaires riverains, commission scientifique de fouilles de Martigny, etc.), la réalisation du prolongement de la rue des Morasses (projet connu auparavant sous le nom de «rue de Montibeux») en direction du passage à niveau sur la voie du chemin de fer «Saint-Bernard Express» (ancien Martigny-Orsières)<sup>11</sup>, a été entreprise dès le printemps 2011. Son tracé passe par l'angle nord de l'ancien terrain de football, acheté par la Confédération dans le cadre de l'Année européenne du Patrimoine archéologique 1975 pour sauvegarder le complexe du forum de l'antique capitale du Valais et ses alentours, et non pas, comme projeté initialement, à travers le terrain acquis alors.

Entre les façades nord-ouest de l'*insula* 4 et les façades sud-est de l'*insula* 14, nous avons insisté pour que le tracé de la nouvelle rue emprunte, dans la mesure du possible, celui de la *rue de la Basilique* et surtout en possède la même orientation. Ainsi, dans la perspective – lointaine – d'une mise en valeur du forum et de secteurs des *insulae* adjacentes, la trame viaire antique en sera soulignée et pourra s'insérer harmonieusement dans celle de la ville moderne<sup>12</sup>.

Comme le fond d'encaissement du nouveau tronçon n'atteignait pas les vestiges archéologiques, nous avons été amenés à surveiller les travaux de terrassement, essentiellement lors du creusement de tranchées pour la pose de canalisations.

### ***Insula 13***

Ce quartier occupait une position privilégiée dans l'agglomération antique, immédiatement au nord-ouest de la basilique du forum. A la suite de la reconstruction de cette dernière, qui a été considérablement élargie en direction nord-ouest vers la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la façade de ce quartier fut décalée d'autant (d'une bonne douzaine de mètres), mais son tracé en fut très irrégulier, comme l'ont montré les recherches (sondages et fouille d'un petit secteur) menées dans ce secteur en 1997<sup>13</sup>.

Les tranchées et les terrassements annexes effectués en 2011 pour l'installation de regards d'égouts et d'un puits perdu pour les eaux de surface, ont révélé la présence de structures ayant appartenu (pour ce qui concerne le dernier état des

<sup>11</sup> A proximité immédiate du Centre d'Expositions et de Réunions de Martigny (CERM), dont la construction, au début des années 1970, était projetée à l'emplacement du forum de la ville antique.

<sup>12</sup> Pour une orientation générale sur la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*, voir en dernier lieu: François WIBLÉ, *Martigny-la-Romaine*, Martigny, 2008.

<sup>13</sup> Cf. *Vallesia* 1998, p. 461-465.

constructions, en tout cas<sup>14</sup>) à un vaste complexe occupant au moins la moitié occidentale de l'*insula* 13. On a tout d'abord reconnu l'angle nord du jardin d'un péristyle [125], dont quelques éléments du stylobate en pierre de taille étaient encore *in situ*, ainsi que les murs bordant ses portiques nord-ouest [123] et nord-est [124], larges respectivement d'un peu moins et d'un peu plus de 3 m. Du côté sud-est, le portique 124 s'étendait apparemment sur une longueur d'env. 18,40 m,

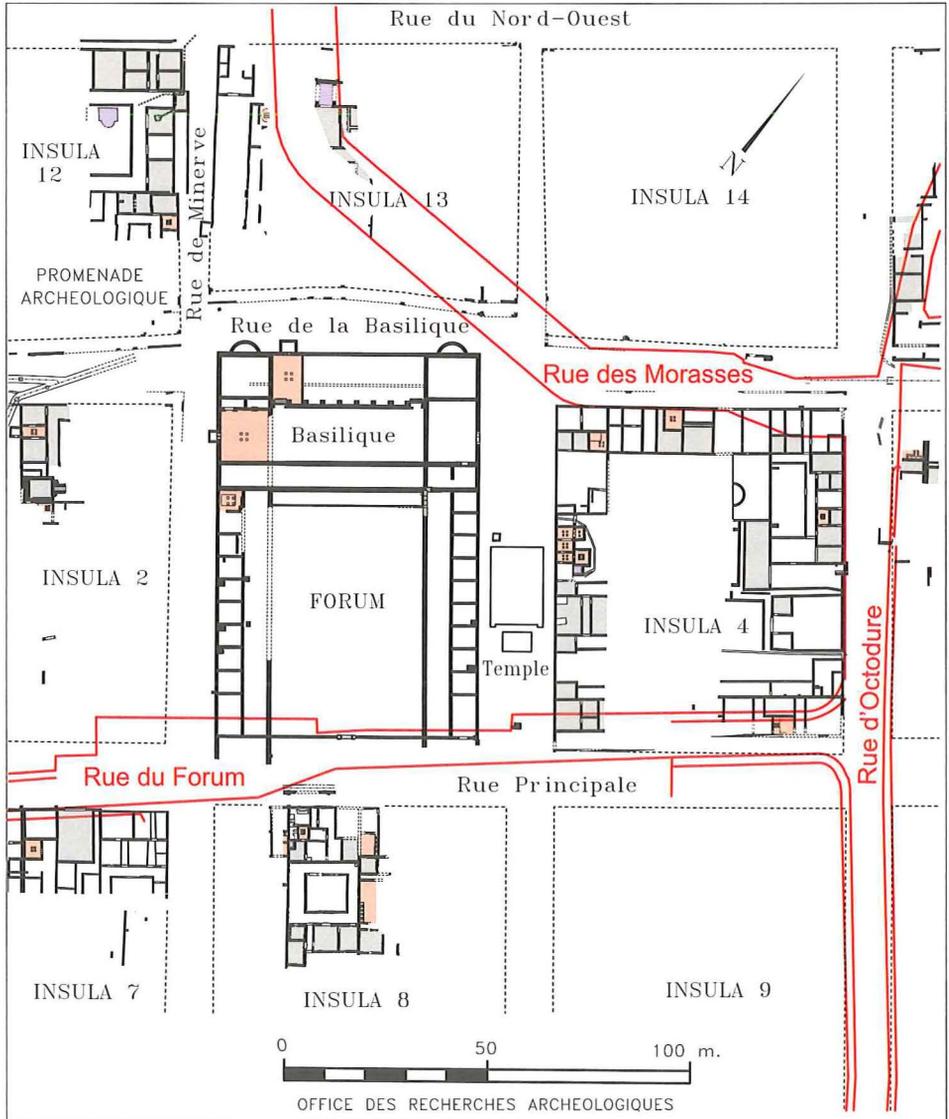


Fig. 4 – Martigny. Le secteur central de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique 2011.

<sup>14</sup> Les rares structures observées en 2011 qui n'appartiennent pas au dernier état des constructions ne seront pas traitées ici, car elles sont trop partiellement documentées.

jusqu'à un mur de refend qui pourrait bien avoir été celui de fond de la branche sud-est du péristyle. Plus au sud-est, à env. 1,30 du mur de refend, une ouverture avait été bouchée par de la maçonnerie, indiquant qu'à un moment donné, en tout cas, les espaces 130 et 131 appartenaient au même complexe.

Au nord-ouest du péristyle, un espace profond d'env. 10,10 m était occupé par une aile thermique dont on a repéré quelques locaux, en particulier deux salles [116 et 117] pourvues d'un sol en mortier au tuileau, profondes d'env. 9,50 m, mais de largeurs inconnues, reliées par un seuil large de 1,53 m, aménagé à l'extrémité nord-ouest du mur qui les sépare. On accédait à la salle 116 depuis le péristyle par

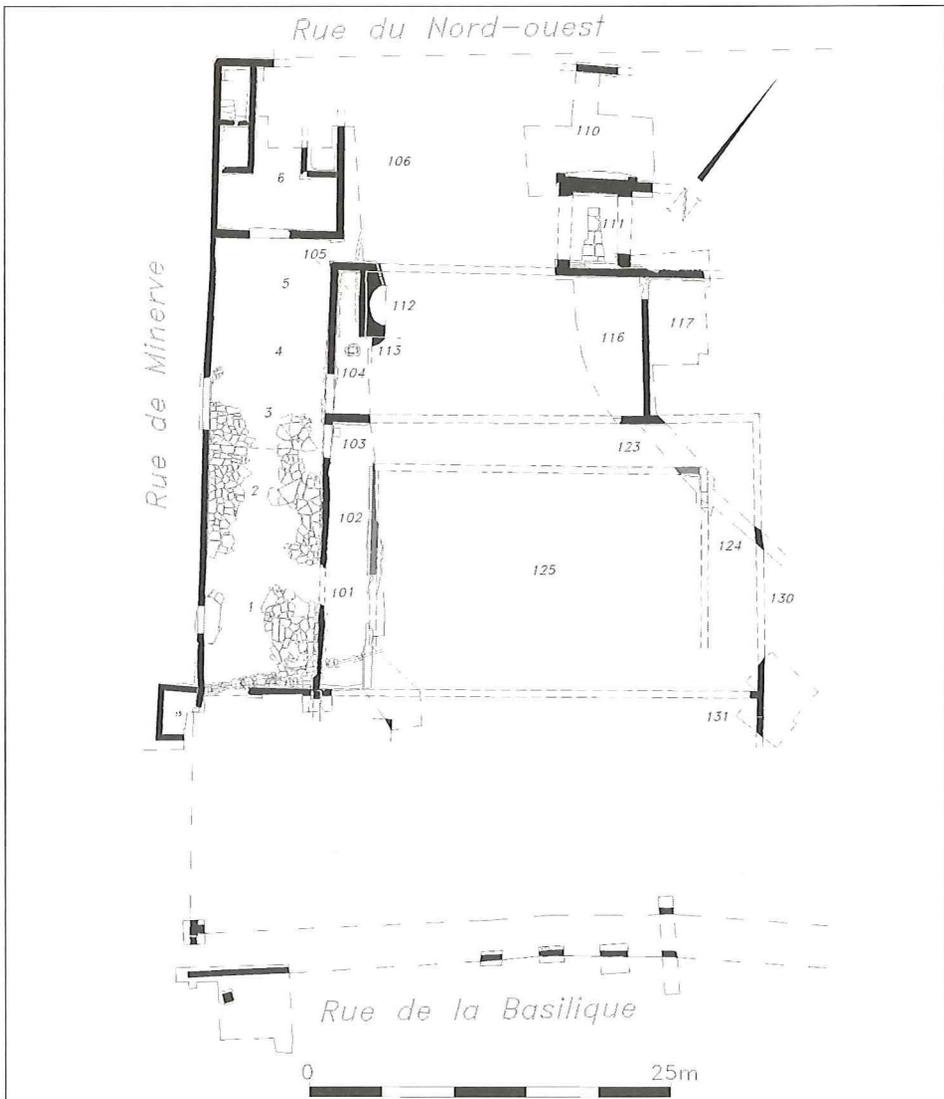


Fig. 5 – Martigny. Plan du secteur occidental de l'insula 13, après les fouilles de 2011. Etat dernier des vestiges (à l'exception du mur sud-ouest de la branche sud-ouest [102-102] du péristyle). En grisé, les fondations de stylobates.

un seuil dont le piédroit nord-est a été reconnu à 1,70 m de son angle est. Contre son mur extérieur, on a, dans un deuxième temps, aménagé un bassin non chauffé [111], aux puissants murs (épais de 0,90 à 1,00 m), dont les angles ouest et nord ont été renforcés par de petits contreforts. Le fond de ce bassin est composé de dalles de schiste et de calcaire de formes irrégulières, mais très bien ajustées; ses angles sont pourvus de quarts de rond d'étanchéité en mortier au tuileau et une étroite marche maçonnée (comprenant beaucoup d'éléments en terre cuite), permettait de compenser la différence de niveau entre la salle et le bassin. Ce dernier, dont les dimensions intérieures sont de l'ordre de 3,14/3,30 m sur env. 5,18 m (marche et revêtements muraux compris), a apparemment été aménagé dans l'espace ouvert (de service?) 110, qui s'étendait sur env. 13 m, jusqu'au mur de façade de l'*insula*, en bordure de la *rue du Nord-Ouest*. Postérieurement à sa construction, un mur est venu s'appuyer contre son angle nord.

A l'exception du mur nord-ouest du bassin, tous les murs d'orientation NE/SW devaient se prolonger, du côté sud-ouest, jusqu'à d'autres murs découverts en 1987/1988 en bordure nord-est de l'excavation pour la construction de l'immeuble «Résidence Minerva»<sup>15</sup>. Les quelques différences de mesures relatives à l'axe des murs et à la largeur des espaces qu'ils délimitaient sont trop peu importantes pour infirmer cette proposition<sup>16</sup>, et ce d'autant plus que l'épaisseur et l'appareil des maçonneries correspondent.

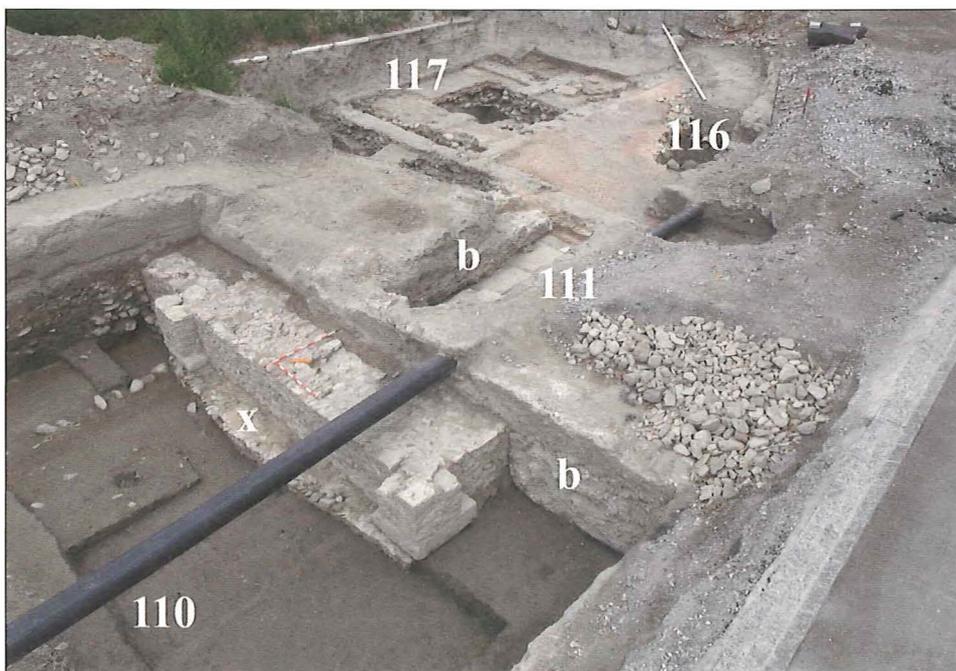


Fig. 6 – Martigny, *Insula* 13, chantier de la nouvelle rue des Morasses. Le secteur de l'aile thermique mis au jour en 2011, vu de l'ouest avec identification des espaces. Lettres b: les fondations en béton de l'ancienne villa; lettre x: emplacement de trouvaille des deux torses.

<sup>15</sup> Cf. *Vallesia* 1989, p. 353-357.

<sup>16</sup> A ce propos, on constate que l'orientation de nombreux murs de cette *insula* ne respecte pas strictement celle de la trame urbaine.

Du côté sud-ouest, l'aile thermale s'étendait jusqu'à une longue cour [1-2-3-4-5] aménagée en bordure de la *rue de Minerve*. Dans son secteur ouest, cette aile comprenait une salle chauffée par hypocauste qui se terminait par une abside polygonale ou semi-circulaire [112] d'env. 1,35 m de rayon, occupée par un bassin dont on a retrouvé le négatif du tuyau d'écoulement en plomb, récupéré anciennement<sup>17</sup>. Le massif de maçonnerie entourant l'abside s'appuyait, au sud, contre l'angle ouest d'une autre salle des thermes [113], dont nous ne connaissons rien<sup>18</sup>. Au sud-ouest de cette dernière et de l'abside se trouvaient de petits espaces de service [104 et 105] auxquels on accédait depuis la grande cour par un seuil large, hors tout, d'env. 2 m<sup>19</sup>. On y a mis au jour un puits perdu.

Le péristyle s'étendait, du côté sud-ouest, sur quelque trente mètres; un «couloir» [101-102] repéré en 1988<sup>20</sup>, large d'un peu plus de 3 m, avec un retour d'équerre [103] en direction nord-est, en constituait certainement la branche sud-ouest. Dans un dernier état, ce «couloir» était bordé, du côté du jardin du péristyle 125, par un mur construit au-dessus d'un autre<sup>21</sup> dont nous avons pensé que l'élévation avait été complètement arasée (à l'exception d'une seule pierre). Or, le mortier de réglage couvrant les fondations de ce premier «mur» présentait, sur son bord nord-est, une petite rainure rectiligne, qui témoigne de la pose de blocs de pierre de taille plus que du montage d'une maçonnerie en moellons. Ainsi, dans un premier temps, ces fondations étaient probablement celles d'un stylobate. Du côté sud-est, sous le dernier tronçon du mur tardif conservé, on n'a pas reconnu d'état antérieur; le stylobate devait faire un retour d'équerre en direction nord-est quelques mètres avant l'extrémité du «couloir» 101. A l'extrémité sud-est de ce dernier, on a repéré un mur, non conservé en élévation, qui se situe grosso modo dans le prolongement du mur de refend situé entre les espaces 124 et 131 et de celui qui bordait la longue cour 1-2-3-4-5. On a retrouvé, traversant obliquement le «couloir» 101, puis la grande cour 1, une canalisation en dalles de schiste, désaffectée dans une ultime phase, qui prenait apparemment naissance dans l'angle sud du jardin du péristyle 125 pour aller se jeter dans la *rue de Minerve*.

Le «couloir» 101-102 ou plutôt la branche sud-ouest du péristyle était pourvu, avant son ultime transformation et sur toute son étendue, d'un sol très particulier, composé de tout-venant ocre du Mont-Chemin chaulé en surface, que l'on retrouve, au même niveau, dans les portiques 123 et 124 de l'angle nord du péristyle<sup>22</sup>, mais aussi au-delà de son angle oriental (espaces 130 et 131). Cette unité de nature de sols suggère que tous ces espaces appartenaient au même complexe architectural. En revanche, on ne l'a pas constaté sous l'aile thermale, dont le traitement était certainement différent du fait du type d'installation.

Le long de la *rue de Minerve*, la grande cour 1-2-3-4-5 (de l'ordre de 7,50 à 7,90 m sur env. 30,80 m) appartenait assurément au même complexe. On y

<sup>17</sup> Les renseignements concernant ce bassin chauffé sont malheureusement très partiels, car basés uniquement sur l'analyse d'un profil, après le passage intempestif d'un trax au moment des travaux de terrassement pour l'immeuble, à un emplacement qui devait être épargné. Du côté sud-ouest, le massif de maçonnerie a été doublé, dans un deuxième temps, par un mur large d'une bonne quarantaine de cm.

<sup>18</sup> Du côté sud-ouest, la maçonnerie du bassin a été doublée ultérieurement par un muret d'une bonne quarantaine de cm d'épaisseur.

<sup>19</sup> Cette mesure est celle des poutres qui formaient le seuil. Pour obtenir la largeur réelle de l'ouverture, il faut en retrancher la profondeur de leur encastrement dans la maçonnerie ainsi que l'épaisseur des montants, soit au total env. 40 à 50 cm.

<sup>20</sup> Cf. *Vallesia* 1989, p. 356.

<sup>21</sup> Le mur postérieur était légèrement décalé vers le sud-ouest par rapport aux fondations d'époque antérieure.

<sup>22</sup> Le sol de ces portiques a été pourvu de recharges de mortier de chaux et de mortier au tuileau.

accédait de la rue par un large seuil, vraisemblablement en bois; les montants des portes, distants d'env. 2 m, avaient été profondément encastrés dans le mur. Du côté intérieur, cette entrée était marquée par une imposante dalle, de plus de 3 m sur 1, intégrée au dallage qui, sur une longueur d'un peu plus de 19 m, revêtait la majeure partie de la cour<sup>23</sup>. Après avoir traversé obliquement cette dernière, on pouvait pénétrer dans le portique nord-ouest du péristyle [103-123], par une ouverture large d'env. 1,50 m, pourvue d'un seuil d'abord en bois, puis constitué d'une dalle de calcaire, obturée dans une ultime étape.

Au-delà d'une ligne située dans le prolongement du mur de fond du portique [103-123], la cour 4-5, non dallée, devait être réservée au service. Dans son prolongement, l'angle ouest de l'*insula*, fut occupé par un bâtiment [6] au plan apparemment symétrique, d'env. 11,20 m sur un peu plus de 8 m. Par un seuil large au

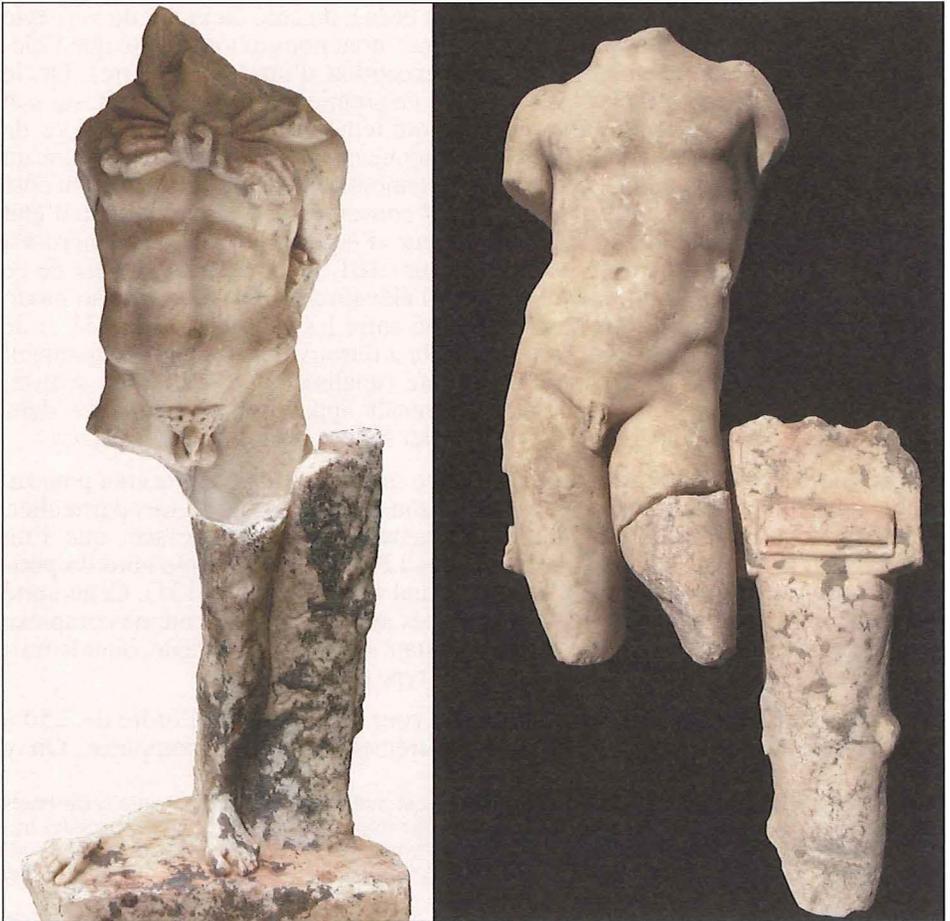


Fig. 7 – Martigny, *Insula* 13, chantier de la nouvelle rue des Morasses. Les torses d'Hercule et d'Apollon citharède avec ajustage des plus importants fragments retrouvés à proximité. Marbre de l'île grecque de Paros.

<sup>23</sup> A env. 2,60 m de son bord nord-ouest, ce dallage présentait une marche haute d'env. 20 à 25 cm (niveau inférieur au nord-ouest). Les grandes dalles, épaisses et irrégulières, qui composaient le sol de la cour, butaient contre des dalles verticales adossées aux murs de ses longs côtés.

maximum de 3 m, on pénétrait dans un hall profond de 3,80/3,90 que prolongeait un couloir central donnant accès à plusieurs petits locaux de fonction indéterminée.

Depuis la cour 5, en passant entre ce bâtiment et l'angle ouest de l'aile thermale, on pouvait gagner l'espace libre 106-110 situé entre cette dernière et la *rue du Nord-Ouest*. C'est dans cette sorte d'arrière-cour qu'au pied du mur nord-ouest du bassin 111, furent découverts, le 6 juillet 2011, deux torsos en marbre grec, appartenant à des statues représentant Hercule et Apollon citharède, de format un peu plus petit que grandeur nature, dont la qualité artistique est exceptionnelle (fig. 7). Non loin de là, une sorte de fosse recelait plus d'une vingtaine de fragments de marbre appartenant en majorité, sinon en totalité, à ces deux statues. Provenant du bassin méditerranéen oriental, ces dernières devaient orner une salle des thermes de ce complexe architectural qui, par sa situation topographique, pourrait avoir eu une fonction de représentation. Elles sont les œuvres d'art les plus spectaculaires découvertes à Martigny après les «Grands Bronzes» trouvés en 1883 dans la basilique du forum.

Le secteur de trouvaille a été élargi; sa fouille minutieuse a montré qu'il n'y avait pas de dispersion de fragments de marbre en dehors des deux emplacements mentionnés ci-dessus. Ainsi, même en agrandissant considérablement l'emprise des fouilles, les chances de retrouver d'autres fragments de statues auraient été très faibles.

Ironie de l'histoire, on remarquera que ces torsos ont été trouvés sous la villa qui, de 1974 à 1986, a abrité notre bureau des fouilles<sup>24</sup>!

#### **Insula 4**

Au nord-ouest du secteur nord de l'*insula* 4, là où la nouvelle rue emprunte le tracé de l'antique *rue de la Basilique*, nous avons dégagé quelques maçonneries de l'angle nord de l'*insula* 4 déjà mises au jour en 1903, que bordait un portique non repéré alors. Quelques dalles du corps central de la rue étaient encore en place; elles butaient, côté nord-ouest, contre des dallettes verticales (système déjà reconnu en 1982 à la *rue du Nymphée*<sup>25</sup>). Sous des recharges de la rue, nous avons repéré l'égout voûté qui recueillait les eaux usées des thermes du forum (*insula* 2), déjà bien connu; il avait succédé à un autre, de section inférieure, couvert de dalles, qui devait récolter celles du premier état du forum, déjà mis en évidence en 2001 plus au nord-est, au carrefour de la *rue de la Basilique* et de la *rue des Artisans*<sup>26</sup>.

Nous avons suivi ensuite les travaux de réaménagement et de réfection des canalisations et des conduites de l'actuelle rue d'Octodure (dont le tracé correspond grosso modo à la rue bordant au nord-est l'*insula* 4) ainsi que de l'actuelle rue du Forum (qui est légèrement oblique et quelque peu décalée du côté nord-ouest par rapport à la *rue Principale*). Des dégagements superficiels nous ont

<sup>24</sup> En 2010, lors de la démolition de cette villa, nous avons heureusement insisté pour qu'on enlève précautionneusement les murs et sols en béton de sa cave, ou qu'on les laisse sur place. De profondes fondations en béton sont donc restées sur place; leur présence ne nous a pas permis de dégager entièrement le bassin 111. Si ces fondations avaient toutes été extraites, les torsos auraient vraisemblablement été endommagés!

<sup>25</sup> Cf. WIBLÉ, AV 1982, p. 173.

<sup>26</sup> Pour tout ce qui concerne l'usage de l'eau à Martigny dans l'Antiquité, voir François WIBLÉ, «La gestion de l'eau dans la ville de *Forum Claudii Vallensium* / Martigny (Valais, Suisse)», dans Nicolas MATHIEU, Bernard RÉMY, Philippe LEVEAU (dir.), *L'eau dans les Alpes occidentales à l'époque romaine*, Grenoble, 2011, p. 213-237 (Les cahiers du CRHIPA, 19).

permis de compléter les informations recueillies antérieurement dans le secteur oriental de l'*insula* 4 (fouilles de 1906, suivi de tranchées en 1983, 1986 et 1987<sup>27</sup>). On y a notamment dégagé l'angle d'un local, chauffé par un système d'hypocauste sur une partie de sa surface seulement et relativement bien conservé.

Les travaux de réfection de la rue du Forum se poursuivront en 2012; leur suivi nous apportera certainement de nombreux compléments d'information, notamment dans le secteur de l'entrée du forum. L'ensemble de nos observations concernant ce secteur fera l'objet d'une prochaine chronique.

ORA VS, François WIBLÉ

**MARTIGNY**, district de Martigny

**R**

*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*

Thermes du Sud-ouest, Rue du Forum, à proximité de la Fondation Pierre Giannada

Coordonnées: CNS env. 571'618/104'996; altitude: env. 478 m.

Surface étudiée: env. 114 m<sup>2</sup>.

Intervention du 21 juillet au 10 octobre 2011.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET. Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

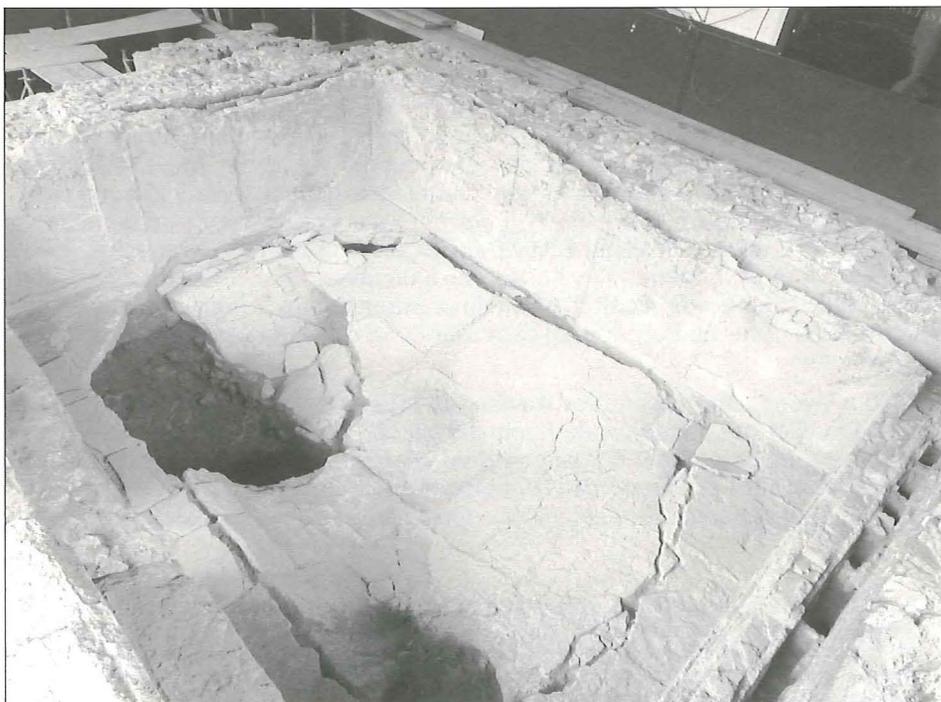


Fig. 8 – Martigny, Les Morasses, *tepidarium* des thermes du Sud-ouest. Le bassin complètement dégagé, vu de l'ouest.

<sup>27</sup> Cf. WIBLÉ, *AV* 1987, p. 236-239.

Suite aux travaux préparatoires effectués en 2010<sup>28</sup>, nous avons entrepris le dégagement du bassin du *tepidarium* une fois l'abri protecteur édifié, pour ne pas risquer des dégradations provoquées par des intempéries ou les travaux de construction. Comme nous nous y attendions, ce dernier était remarquablement bien conservé. Il n'a donc nécessité que peu de travaux de conservation, essentiellement quelques fixages d'enduits. Des fragments des dalles qui recouvraient son sol et ses parois sont encore en place et son infrastructure (pilettes et *suspensura*) est en grande partie intacte. Ses dimensions internes sont de l'ordre de 4,60 x 3,30 m (revêtements de parois non compris). Les percements observés sont apparemment récents, au témoignage de quelques fragments d'objets modernes qui y ont été retrouvés.

Des rangées de *tubuli* ne couvrent que les deux parois latérales; celle du fond en est dépourvue, ce qui est inhabituel. Ces trois parois étaient doublées par une maçonnerie faite d'éléments de terre cuite liés au mortier au tuileau, au sommet de laquelle, à 80 cm au-dessus du sol supérieur de l'hypocauste, on a mis au jour un alignement de *tubuli* disposés horizontalement, qui ne sont pas reliés aux autres canaux de cheminée verticaux. Au-dessus de ces *tubuli* horizontaux, on ne sait pas si le doublage était à nouveau plein ou si on y avait intégré une ou plusieurs rangées de *tubuli* horizontaux. La fonction de cette disposition, dont nous n'avons pas (encore?) trouvé de parallèle, n'est pas évidente: on pourrait penser à une isolation. Une disposition analogue a été découverte en 1902, dans une salle appartenant à une installation thermique privée de l'*insula* 4<sup>29</sup>: encastrés dans le sol supérieur de l'hypocauste, au pied des parois (à l'exception de celle du fond), étaient alignés des *tubuli* reliés, dans les angles de la salle, à des *tubuli* verticaux.

Un pavillon moderne, généreusement financé par une mécène, M<sup>me</sup> Brigitte Mavromichalis, protège ce bassin. Il a été construit à l'initiative de M. Léonard Gianadda qui a assuré la direction générale de cette réalisation conçue par l'architecte John Chabbey. Sur son mur de fond, on peut lire le récit de la bataille d'Octodure (César, *Bellum Gallicum* III, 1-6). Le bassin est flanqué des reproductions, en bronze, du buste en marbre attribué à Jules César, découvert récemment dans le Rhône à Arles, et de celui de l'empereur Claude I<sup>er</sup> provenant de Vaison-la-Romaine, les deux «pères fondateurs» de l'histoire de Martigny. Sous le trottoir, lui aussi abrité, les vestiges de l'angle sud du *tepidarium*, comprenant un autre bassin, mais de petites dimensions, sont visibles sous un dallage de verre. Un long et étroit bassin à degrés relie la Fondation Pierre Gianadda au pavillon; un rideau d'eau coule le long de la paroi verticale de celui-ci, évocation du rôle que joue cet élément dans les installations de caractère thermal d'époque romaine.

Par sa position centrale, ce pavillon, aménagé dans le parking de la Fondation Pierre Gianadda et inauguré le 11 octobre 2011, est désormais le centre d'informations et le lieu de départ pour les visites des vestiges de l'ancienne ville de *Forum Claudii Vallensium* et du musée archéologique de la Fondation Pierre Gianadda.

ORA VS, François WIBLÉ

<sup>28</sup> Cf. *Vallesia* 2010, p. 316-317.

<sup>29</sup> Cette installation n'est pas publiée. Nous en avons illustré la disposition schématique dans l'ouvrage *Martigny-la-Romaine*, p. 135, fig. 158, C.

Coordonnées: CNS 1304, 565°310/121°155; altitude: env. 398 m.  
Surface prospectée: env. 300 m<sup>2</sup>.

Intervention du 28 mars au 11 avril 2011.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Une courte intervention a été planifiée sur la parcelle adjacente aux fouilles de 2010 (immeuble La Loénaz D<sup>30</sup>) avant la construction d'un nouvel immeuble (La Loénaz E). Plusieurs horizons archéologiques ont été reconnus et sont corrélables aux découvertes effectuées l'année précédente.

Les vestiges les plus anciens sont constitués de trous de poteaux, fosses et fossés, dont certains dessinent le plan d'espaces quadrangulaires. Ces aménagements concentrés surtout dans la parcelle fouillée en 2010 sont délimités à l'extrémité ouest par un fossé d'orientation nord-ouest/sud-est qui va perdurer dans la phase

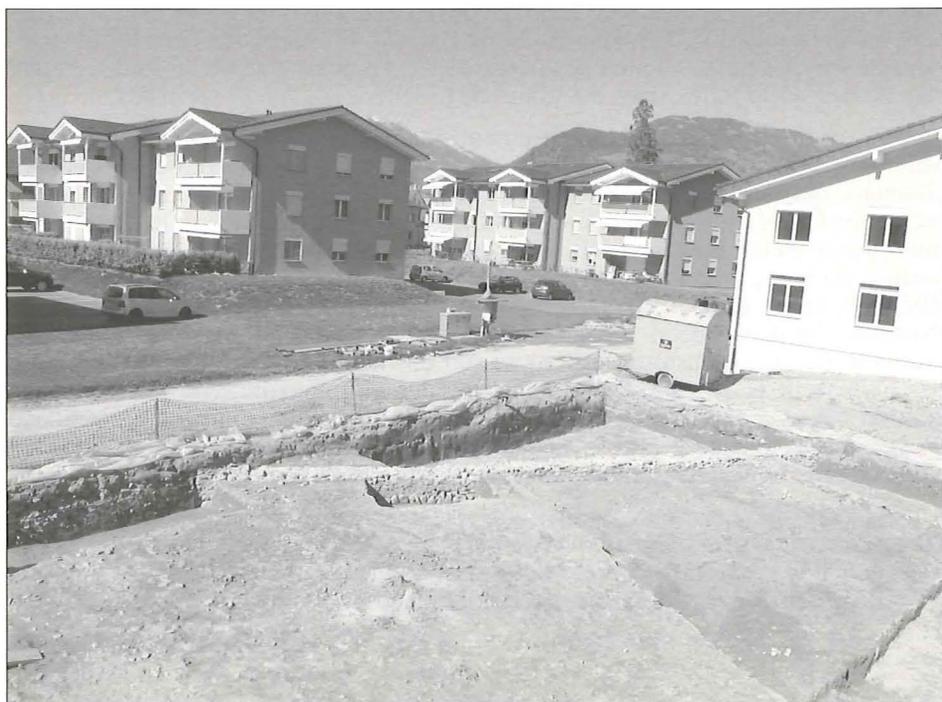


Fig. 9 – Massongex, *Tarnaiiae*, La Loénaz E. Vue générale, depuis le sud-ouest, du mur de clôture en maçonnerie déjà dégagé en 2010 dans la parcelle voisine (immeuble à droite). En arrière plan, les immeubles La Loénaz B et La Loénaz C, sous lesquels ont eu lieu d'importantes fouilles archéologiques en 2007 et 2008.

<sup>30</sup> Cf. *Vallesia* 2010, p. 318-319.

suiivante sous la forme d'un mur en pierres sèches. Ce fossé appartient à une structure particulière (enclos) ou alors constitue un élément d'un système de parcellaire. De section en forme d'auge, il a une largeur à l'ouverture d'environ 1,10 m et une profondeur de 0,35 m. Il a été dégagé sur un tronçon de 13 m dans l'emprise de la fouille, mais il ne fait aucun doute qu'il se poursuit de part et d'autre, sous le mur de pierres sèches postérieur qui, lui, a été observé sur une longueur d'environ 60 m. Son remplissage a livré, sur le seul tronçon fouillé (1,50 m), des céramiques en partie complètes, quelques ossements de faune et des clous. Ce mobilier permet de dater l'abandon du fossé entre 40 et 70 après J.-C.

Dans un deuxième temps, vers la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., un mur de pierres sèches, bordé par un canal servant sans doute d'adduction d'eau, est construit exactement sur le tracé de l'ancien fossé. Ces aménagements sont contemporains d'une voie d'axe nord-sud, située à une trentaine de mètres dans la parcelle voisine (fouille 2010).

Le mur, observé surtout dans les coupes de terrain, a été grossièrement dégagé en plan à la pelle mécanique pour en repérer les parements. Sa largeur est de 0,60 m. Il est encore conservé sur une hauteur d'environ 0,60 à 0,70 m. Ses fondations, en tranchée étroite, ne comportent qu'un seul lit de gros blocs grossièrement équarris et de moellons en grès parfois ébréchés, manifestement utilisés en remploi et agencés sans liant. Son élévation est constituée de blocs et de moellons de même nature, soigneusement appareillés. Ce mur a été recoupé 13 m plus au nord dans une tranchée creusée pour la mise en place de canalisations. Un mur en pierres sèches avait également été observé en 2005 à une quinzaine de mètres au sud du chantier. A la fois l'appareil, la pierre sèche, l'orientation et l'épaisseur portent à croire qu'il s'agit du même mur. Si c'est bien le cas, la longueur de ce dernier serait au minimum de 61 m.

A environ 2 m à l'est de cette limite et presque parallèle à cette dernière, un fossé de section quadrangulaire a été mis en évidence dans les coupes de terrain, et partiellement dégagé en surface sur l'emprise de la fouille. Le contact parfaitement rectiligne des bords de cette structure avec l'encaissant suggère la présence d'un cuvelage en bois d'une largeur de 0,65 m et d'une hauteur observée de 0,70 m. Il pourrait s'agir d'un aménagement hydraulique, peut-être une adduction d'eau qui s'écoulait en pente douce en direction des habitations situées au nord.

Dans une troisième phase, la construction d'un mur maçonné d'axe est-ouest marque une rupture dans l'organisation spatiale de ce secteur périphérique de l'agglomération romaine. Le mur de clôture, déjà repéré en 2010, traverse le secteur de fouille en diagonale et est attesté maintenant sur 35 m de longueur. Aucun aménagement nouveau ne permet d'en préciser la fonction. Plusieurs hypothèses sont envisageables : délimitation de l'espace urbain, limite d'un espace public (sanctuaire,...) ou d'une propriété privée (*villa* suburbaine). Ce mur sera intégré comme élément de parcellaire dans une phase tardive, vraisemblablement à partir du Haut Moyen Âge, comme l'ont montré les fouilles de 2010. Aucune trace de réaménagement n'est cependant apparue dans le tronçon dégagé en 2011.

TERA, Olivier PACCOLAT

Koordinaten: LK 1250, ca. 148'758/663'483; Höhe: ca. 1388.84 m. ü. M.

Ergrabene Fläche: ca. 195 m<sup>2</sup>.

Grabungen vom 17. bis 28. Oktober und vom 7. bis 11. November 2011.

Auftragsnehmer: Büro TERA; verantwortliche: Alessandra ANTONINI.

Grabungsdokumentation und Kleinfunde provisorisch beim Auftragsnehmer deponiert.

Anlässlich der Innenrestaurierung der Pfarrkirche war vorgesehen, im Bereich der Bankfelder, den Untergrund mit einer Trockenlegung (Drainage) zu sanieren. Im Rahmen dieser Arbeiten konnten bis in eine Tiefe von 80 cm archäologische Ausgrabungen durchgeführt werden. Der Aushub blieb auf den Bereich der Bankfelder beschränkt. Drei Sondierungen ermöglichten das Anbinden der Schichten an den heutigen Bau. Auf eine vollflächige Ausgrabung des Kirchenbodens musste aus Kostengründen verzichtet werden; der gewachsene Boden wurde nicht erreicht.

Unter den Bauschichten für das barocke Schiff fanden sich die Überreste eines gotischen Vorgängers, der mit dem heutigen, 1491 errichteten Chor bestanden hatte. Die umfangreichen Bodenreste zeugen von einer dreischiffigen Anlage mit einem Holzboden und einem Taufsteinfundament im Zentrum des Mittelschiffs. Eine Erneuerung des Holzbodens und wohl auch des Taufsteinfundaments lässt auf einen Umbau des Schiffs schliessen.

Unter den gotischen Bodenniveaus kamen die Reste der West- und Südmauer eines älteren Baus zum Vorschein. Dieser vermutlich romanische Bau scheint mit



Abb. 10 – Münster, Pfarrkirche Sta. Maria. Grabungsübersicht. A: romanische Schiffmauer. B: gotische Westmauer. C: Taufsteinfundament. D: Stützenauflager des gotischen Mittelschiffs.

einer zweiten Bauphase des Turms im Zusammenhang zu stehen. Das zweite Turmgeschoss und die freigelegten Mauerfundamente weisen den gleichen charakteristischen braunen Mauermörtel auf. Auf Grund dieser Beobachtung ist auf einen älteren Schiffbau zu schliessen, dessen Überreste noch im Boden verborgen liegen.

Eine Bauuntersuchung des Turms und die Datierung der Hölzer sind im Gang und werden helfen, die Datierung der Grabungsbefunde besser einzugrenzen.

TERA, Alessandra ANTONINI

**SAINT-MAURICE**, district de Saint-Maurice  
Abbaye, cour des Anciens

**HMA, MA, MO**

Coordonnées: CNS 1304, env. 663'482/148'750; altitude: env. 415 m.

Interventions discontinues entre le 6 juin et le 13 septembre 2011.

Surface explorée: env. 200 m de tranchée.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En 2011, d'importants travaux ont été entrepris par l'Abbaye pour assainir la cour dite «des Anciens» située entre l'Internat et la Procure, deux bâtiments de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et le nouveau collège construit après le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ces travaux d'assainissement comprenaient le changement de l'égout situé à 3,60 m de profondeur et la pose de nouvelles canalisations devant la façade sud de l'Internat, à 3,00 m de profondeur. La densité de vestiges repérés dans les tranchées est surprenante dans cette cour située en périphérie de l'enclos de l'abbaye: 260 éléments construits ont été répertoriés, ainsi que 5 tombes et 12 ensembles de mobilier.

Un premier groupe de vestiges se réfère aux édifices et aux aménagements détruits pour la construction du collège (entre 1959 et 1961). Il s'agit des vestiges de l'enceinte grillagée de l'abbaye, ainsi que d'un groupe de maisons du bourg, situées au sud de l'ancienne rue du Chablais et longeant la rue du Carro (ancienne rue du Quart) attesté par le plan cadastral de 1959.

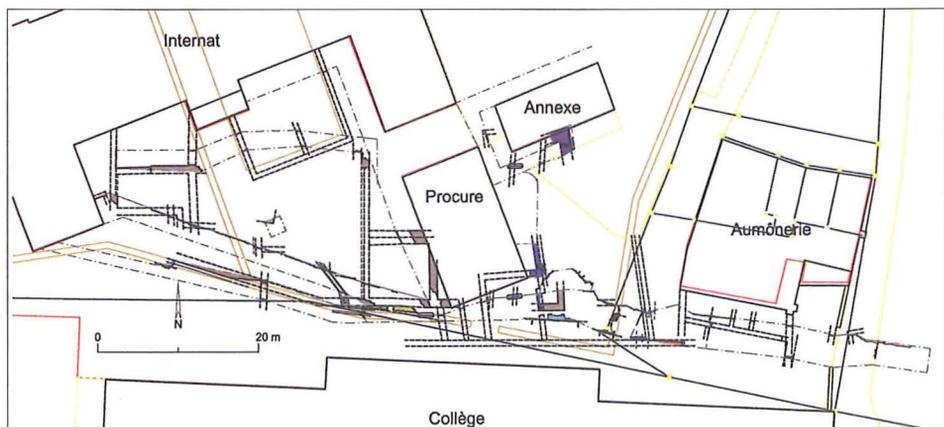


Fig. 11 – Saint Maurice, Abbaye, Cour des Anciens. Plan général des maçonneries.

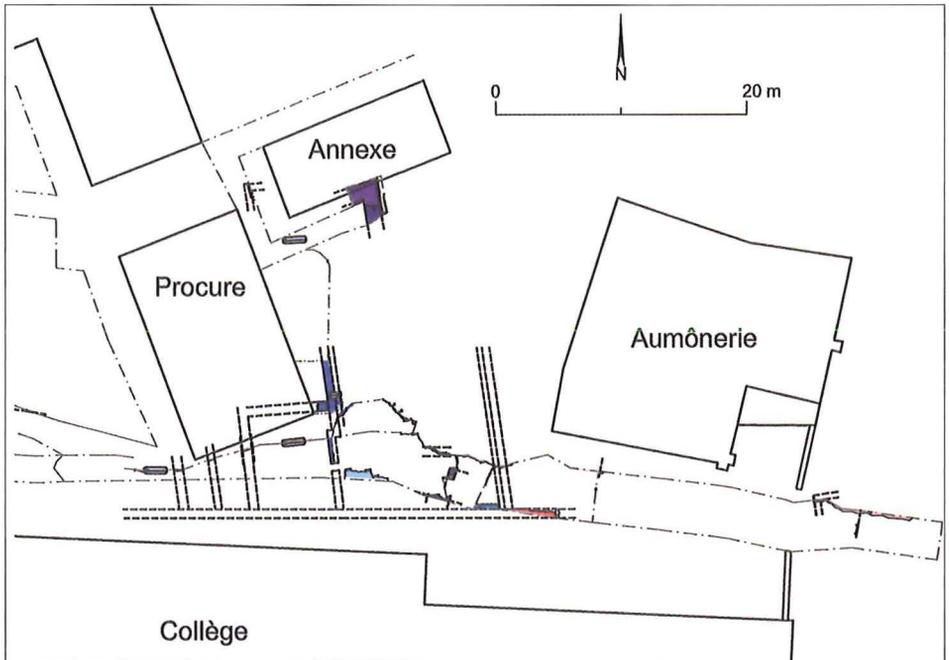


Fig. 12 – Saint Maurice, Abbaye, Cour des Anciens. Plan des maçonneries anciennes.



Fig. 13 – Saint Maurice, Abbaye, Cour des Anciens. Le sol de mortier surélevé sur des socles maçonnés.

Un deuxième groupe de vestiges se réfère aux bâtiments détruits pour la construction de l'Internat en 1893/1915 et de la Procure actuelle. Il comprend les vestiges du Vivier, de l'ancienne Procure, des Communs et des Ecuries attestés par une aquarelle datée de 1883.

Un troisième groupe englobe les vestiges les plus profonds aménagés directement sur le substrat limoneux et est caractérisé par une orientation qui ne correspond pas au tissu urbain du Bas Moyen Age. Il s'agit des restes d'un bâtiment d'envergure comprenant au moins cinq locaux, dont une grande salle de plus de 170 m<sup>2</sup> de surface dotée d'un sol en mortier de facture particulière. Ce sol composé d'une chape de mortier étalée sur un radier de petites pierres était surélevé par rapport au terrain sous-jacent par une substruction comprenant un épais dallage posé sur des socles rectangulaires et, le long des murs, sur des banquettes. Ces socles, maçonnés à l'aide d'un liant au limon verdâtre, étaient de taille variable (environ 40 sur 60 cm, hauteur 40 cm) et disposés de manière irrégulière en fonction du format des dalles qu'ils devaient soutenir. Le vide sous le sol permettait d'isoler la grande salle et peut-être de la tempérer dans la tradition des hypocaustes romains. L'ouverture observée au niveau des fondations dans l'angle sud-ouest du local pourrait en effet correspondre à une ouverture de chauffe (un foyer n'a pas pu être observé dans la tranchée).

Après la destruction de ce bâtiment par le feu – les sols étaient rubéfiés et recouverts de charbons et de cendres –, ce secteur devient un espace funéraire. Cinq tombes ont été repérées dans les tranchées. L'une d'elles, la tombe d'enfant T4, perce les vestiges du bâtiment arasé.

A l'heure actuelle, une datation de ce bâtiment dans le Haut Moyen Age semble l'hypothèse la plus vraisemblable. Elle devra être confirmée par une analyse au carbone 14.

TERA, Alessandra ANTONINI

**SION**, district de Sion  
Parking de l'Ancien Pénitencier

**BR+HA**

Coordonnées: CNS 1306, 594°240/120°375; altitude: env. 557 m.

Surface étudiée: env. 120 m<sup>2</sup>.

Intervention du 7 avril au 11 novembre 2011.

Mandataire: ARIA; responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le projet de construction d'un garage souterrain (parking de l'Ancien Pénitencier) a permis de mettre au jour, sous des vestiges d'époque romaine, des niveaux d'habitat protohistoriques, en particulier de l'âge du Bronze Final<sup>31</sup>.

Cette partie de l'habitat protohistorique et antique est aménagée dans la pente qui prolonge à l'ouest l'ensellement situé entre les collines de Tourbillon et de Valère. Il ne s'agit probablement que de la partie périphérique d'un grand site qui pourrait s'étendre sur l'ensemble de l'ensellement, sous la place Maurice Zermatten, comme le montrent les observations faites en 2010, mais également sous le verger du chapitre, plus à l'est. On rappellera à ce propos que de nombreux fragments de céramique, également attribuables en grande partie à l'âge du Bronze

<sup>31</sup> Cf. *Vallesia* 2010, p. 337-339.

Final, ont été récoltés dans les vignes qui dominent le verger sur le flanc sud de la colline de Tourbillon.

La séquence étudiée est limitée par la profondeur prévue du parking souterrain et n'atteint pas partout les niveaux stériles. Le pendage naturel du terrain a été atténué par l'aménagement de terrasses, parfois séparées par des murs de pierres sèches (fig. 14), qui se superposent au cours du temps sur près de 2 m de hauteur. La partie supérieure est tronquée par des aménagements d'époque romaine dont la base des murs a détruit une grande partie des niveaux protohistoriques les plus récents.

Le niveau le plus profond, fouillé sur 5 m<sup>2</sup> seulement pour l'instant, a livré des trous de poteau et un foyer en fosse, dans lequel se trouvait la moitié d'une grande jarre à cordons digités, datée probablement du Bronze Moyen. Il est recouvert par 40 cm de colluvions stériles. Au-dessus se développe une succession d'occupations du Bronze Final et du début du Premier Age du Fer (fig. 15). Il n'est pas possible pour l'instant de préciser le nombre de ces phases d'occupation – probablement une douzaine. Dans les niveaux remaniés par l'aménagement de l'époque romaine se trouvent quelques vestiges mobiliers du Second Age du Fer dont un fragment de fibule Certosa. Il semble que le site n'ait été que peu ou pas fréquenté durant les quatre derniers siècles avant J.-C.

La forte densité d'occupation et les nombreux réaménagements ont fortement perturbé la séquence sédimentaire. Les traces de constructions sont souvent limitées à un talus aménagé et des alignements de poteaux, parfois des sablières basses et des éléments de plancher carbonisés. Au milieu de la séquence, de grandes fosses de combustion allongées occupent la moitié nord de la partie fouillée, vers le centre de l'ensellement.

Le mobilier est très abondant: environ 25 000 tessons et autant de fragments osseux. Le mobilier métallique est plus rare, composé d'une septantaine d'objets,



Fig. 14 – Sion, Parking de l'Ancien Pénitencier. Vue générale de la zone 4 au 13<sup>e</sup> décapage: aménagements de bord de terrasse (ou substructure de cabane?) en pierre sèche.

dont quatre monnaies, deux fibules, une dizaine d'épingles en bronze provenant en grande partie des niveaux inférieurs, une situle, quelques anneaux en tôle de bronze. Dans les niveaux supérieurs, une dizaine de fusaioles en terre cuite ont été découvertes. Le mobilier lithique est représenté par des fragments de meules, une hache en pierre polie et deux pointes de flèche à pédoncule en silex. Le site a également livré un grand nombre de fragments de terre cuite, éléments de soles perforées et de parois avec des empreintes de baguettes (clayonnage) attestant, avec les sablières basses carbonisées, du type de construction.

ARIA, François MARIÉTHOZ

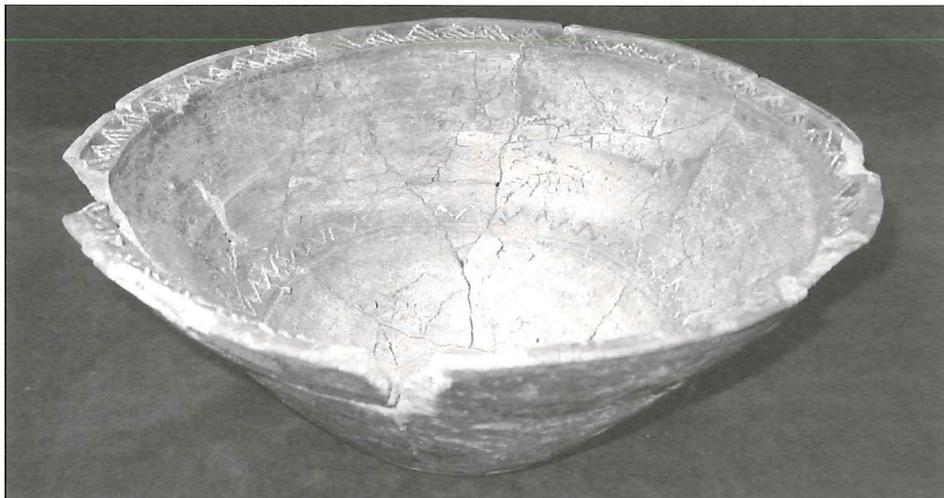


Fig. 15 – Sion, Parking de l'Ancien Pénitencier. Ecuelle à degrés, rebord décoré de triangles hachurés incrustés de pâte blanche, pièce retrouvée fragmentée dans la fosse d'implantation d'un poteau. Diamètre max. 25 cm, hauteur 10 cm.

### **SION, district de Sion**

**R**

Sion, Place des Châteaux et parking de l'Ancien Pénitencier

Coordonnées: CNS 1306, 594'260/120'400; altitude: env. 560 m.

Surface prospectée: env. 50 m<sup>2</sup>.

Intervention du 12 au 20 avril et du 12 au 20 septembre 2011.

Mandataire: bureau TERA; responsable: Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Sous le parking de l'Ancien Pénitencier au sommet de la rue des Châteaux, un bâtiment d'époque romaine relativement imposant avait été dégagé en 2010<sup>32</sup>. Seule la partie méridionale de ce grand complexe qui devait barrer tout l'espace entre les collines de Valère et Tourbillon a été explorée, sur une quinzaine de mètres de longueur. Il comprend un large couloir de 3 m en aval duquel deux locaux ont été disposés. Le premier (8,50 m x 3,50 m) occupe l'angle sud-ouest de

<sup>32</sup> Cf. *Vallesia* 2010, p. 338-339.

cet édifice. Il était doté d'un *terrazzo* finement lissé dont un lambeau est encore conservé dans l'angle de la pièce. L'autre local adjacent, situé au nord et doté d'un chauffage en sous-sol par canaux rayonnants, n'a été que partiellement dégagé (3 m vus x 4,50 m conservés).

Profitant de la fouille des niveaux protohistoriques par nos collègues du bureau ARIA, deux nouvelles interventions ont été planifiées en 2011, l'une pour explorer les niveaux romains directement antérieurs à l'édifice principal, l'autre à l'occasion de l'agrandissement de l'emprise de la fouille au nord de la parcelle.

La première intervention a révélé des structures et des niveaux archéologiques d'époque romaine malheureusement fortement arasés qui attestent cependant d'aménagements antérieurs au grand complexe. A cette occasion, un abondant mobilier céramique et métallique a été récolté. Parmi ces trouvailles, on mentionnera la découverte d'une monnaie (*folles*) de l'empereur Valens (364-378) dans le remblai d'installation du couloir central, ce qui permet de dater la construction du grand complexe dans l'Antiquité tardive, à partir de la fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

La seconde intervention a permis de préciser les dimensions et le dispositif de la salle chauffée du côté nord. Cette dernière est dotée d'un système de chauffage en sous-sol par canaux rayonnants en forme de «chromosome X» dont les branches se raccordent sur des canaux aménagés le long des parois. Une cheminée (0,40 m x 0,15 m), dont il ne reste que l'encastrement avec les négatifs de *tubuli* (conduits de chauffage creux), a été aménagée dans l'angle nord-est pour assurer le tirage et l'évacuation de la fumée. La pièce a une largeur de 7,50 m et peut être restituée par symétrie des canaux sur une longueur de 9 m, ce qui en fait un vaste local de près de 65 m<sup>2</sup>. Le sol de la pièce était constitué d'un *terrazzo* de bonne facture qui a été passablement altéré par une longue utilisation. Dans une phase tardive un foyer a été aménagé à même le sol contre le mur amont.

TERA, Olivier Paccolat

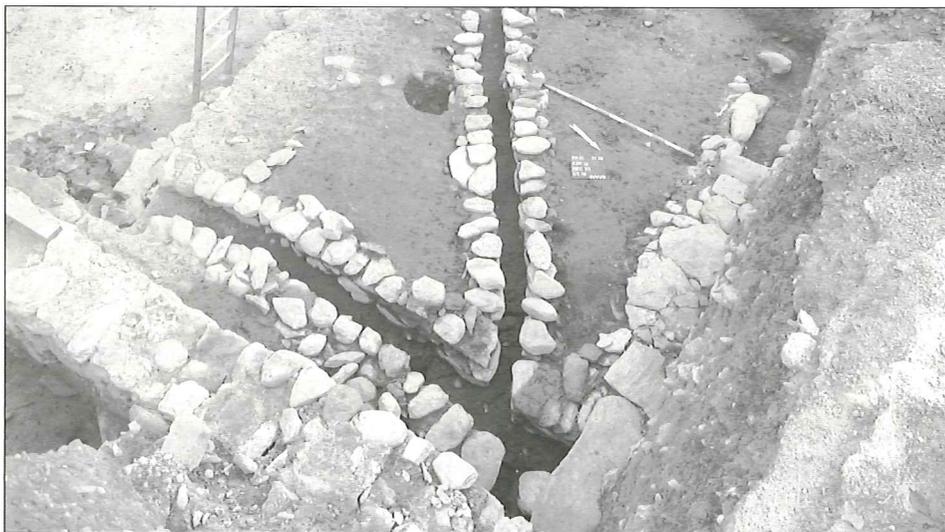


Fig. 16 – Sion, Parking de l'Ancien pénitencier. Partie nord-est de la salle chauffée par canaux rayonnants. L'une des branches disposée en «chromosome X» se raccorde dans l'angle du local aux canaux disposés le long des parois (celle au nord est recouverte de dalles). Vue depuis le nord-est.

Coordonnées: CNS 1306, 594'110/120'660; altitude: env. 538 m.

Surfaces étudiées: env. 50 m<sup>2</sup> et 350 m<sup>2</sup>.

Intervention du 29 novembre au 30 décembre 2009.

Mandataires: ARIA et TERA. Responsables sur place: François MARIÉTHOZ et Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès des mandataires.

Des sondages archéologiques précédant la construction de l'immeuble Le Rocher 1 ont été menés en février 2011. Situés sur la partie est de la parcelle, ils ont montré la présence de niveaux d'époque romaine, liés à la nécropole à incinérations fouillée en 2009 sur la parcelle voisine. En octobre, une tranchée technique a été creusée dans l'angle nord-ouest de la parcelle, le long du mur bordant la rue de Loèche. Dans la coupe sud de la tranchée sont apparues trois sépultures et des aménagements attribués à la nécropole de Don Bosco. Plus surprenant, une tranchée creusée à l'extrémité est de la parcelle a mis au jour au moins un *tumulus*, montrant que la nécropole est probablement plus étendue dans l'axe est-ouest que nous l'avions supposé jusqu'à présent.

Dans cette même tranchée, contre un des fronts du rocher, des tombes à inhumations ont été mises au jour. Des incinérations sont également apparues témoignant d'une extension de la nécropole romaine jusqu'à l'extrémité orientale de la parcelle.

Les fouilles, entreprises début décembre, après des travaux mécanisés de déblaiement des niveaux supérieurs, se sont concentrées sur la partie nord-ouest de la parcelle, en limite des fouilles de 2009 du chantier Tunnel 24. Elles ont révélé la présence de trois *tumuli* ( $\theta$ ,  $\iota$ , et  $\kappa$ ) dont un (*iota*) avait déjà été partiellement observé lors des travaux de soutènement du mur de limite des parcelles en 2009. Dans cette zone un quinzaine de tombes à incinérations sont également apparues, de même que l'angle d'un enclos en maçonnerie contemporain des sépultures romaines (4 m sur 6 m observés). Les travaux vont se poursuivre dès janvier 2012.

ARIA, François MARIÉTHOZ,  
et TERA, Olivier PACCOLAT

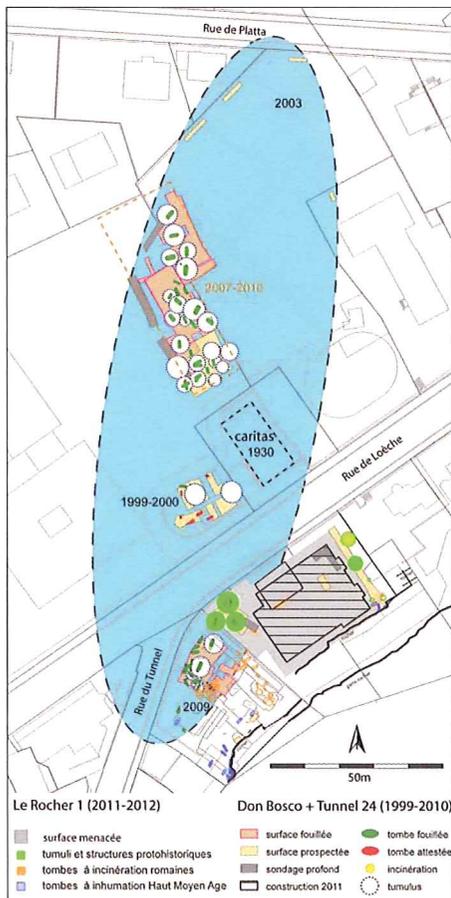


Fig. 17 – Sion, rue de Loèche. Plan général de la nécropole protohistorique de Don Bosco avec situation des tumuli découverts à l'emplacement de la construction du bâtiment Le Rocher 1.

Coordonnées: CNS 1306, 593'380/120'350; altitude: env. 530 m.  
Surface explorée: env. 150 m<sup>2</sup>.  
Intervention discontinue du 3 au 12 mai 2011.  
Mandataire: bureau TERA; responsable: Alessandra ANTONINI.  
Documentation déposée à l'ORA, Sion.

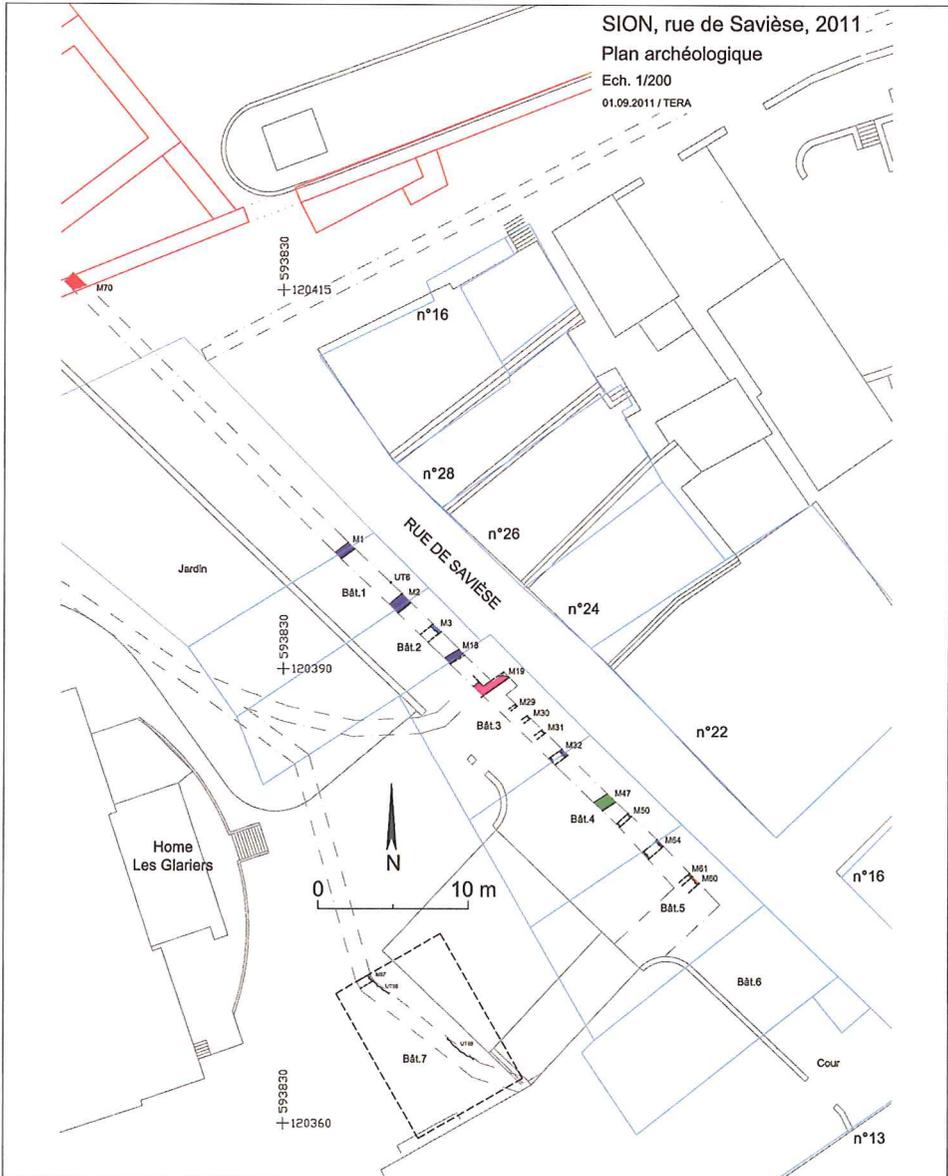


Fig. 18 – Sion, rue de Savièse. Plan des vestiges.

Dans le cadre des travaux de construction du nouveau Home du Glarier, la partie haute de la rue de Savièse a été ouverte en mai 2011. Le secteur faisant partie du programme d'étude lié à l'assainissement des infrastructures souterraines de la vieille ville, une intervention archéologique a été effectuée dans les tranchées de canalisations. Elle complète les connaissances obtenues lors des travaux effectués à la rue de Lausanne et dans les ruelles latérales St-Théodule et Super-saxo (2009-2010)<sup>33</sup>, aux places du Midi et des Tanneries (2003-2004)<sup>34</sup>, à la rue du



Fig. 19 – Sion, rue de Savièse. Vue vers le nord en 2011.

<sup>33</sup> Alessandra ANTONINI, Marie-Paule GUEX, *Sion, Rue de Lausanne. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, septembre à octobre 2009, février à juin 2010*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion, 2011.

<sup>34</sup> Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT, Olivier PACCOLAT, *Sion, Place du Midi – Place des Tanneries. Surveillance archéologique en 2003 et 2004*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion, 2004.

Rhône (2004-2005)<sup>35</sup>, à la rue des Remparts (2006)<sup>36</sup> et au Grand-Pont (2007-2008)<sup>37</sup>.

Les observations à la rue de Savièse (entre la rue Matthieu Schiner et l'avenue Ritz) et dans la cour du Home ont permis de situer l'enceinte médiévale au nord de la vieille ville et d'analyser la succession des bâtiments et des vergers constituant jadis l'alignement occidental de la rue de Savièse, un alignement indiqué aujourd'hui par la maison de la rue de Savièse n° 13, située en contrebas de la rue.

Au sud de l'enceinte de la ville, le sédiment visible dans la tranchée était constitué d'alluvions stériles. Un jardin clôturé occupait l'angle délimité par la rue de Savièse et la ruelle longeant le mur d'enceinte. Cette situation existe encore vers 1930. A l'aval de ce jardin, les sédiments observés dans la tranchée changent radicalement. Des débris de démolition recouvraient de nombreux vestiges: des murs et des sols pavés constituant les restes d'anciennes granges et écuries, attes-

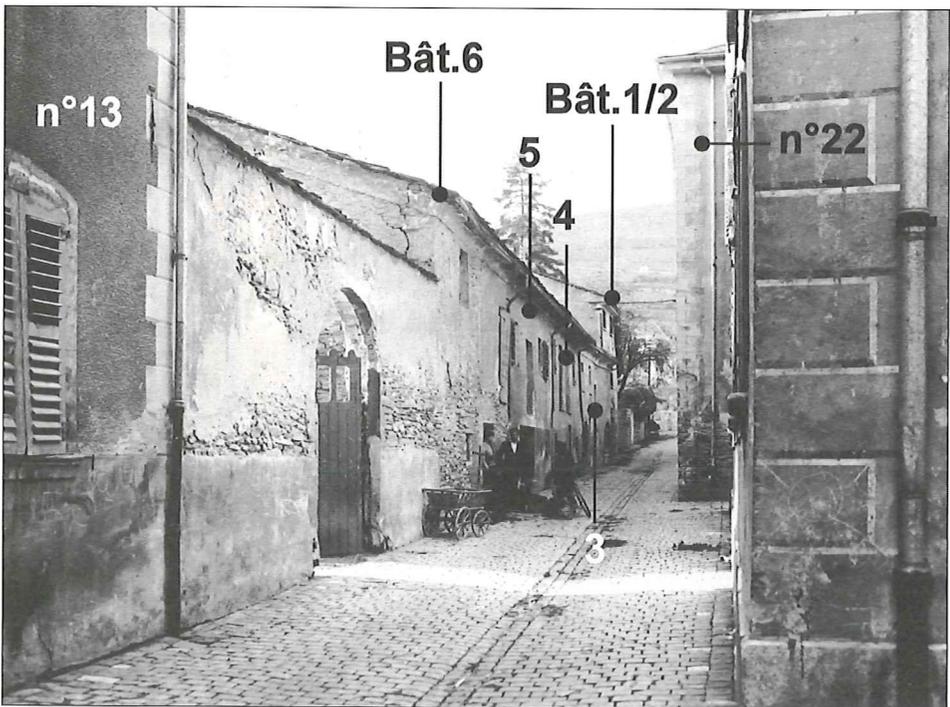


Fig. 20 – Sion, rue de Savièse. Vue vers le nord en 1930.

<sup>35</sup> Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT, Marie-Paule GUÉX, *Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion, 2007.

<sup>36</sup> Alessandra ANTONINI, Marie-Paule GUÉX, *Sion, Place et rue des Remparts, vestiges médiévaux et romains, 2006*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion, 2009.

<sup>37</sup> Alessandra ANTONINI, Marie-Paule GUÉX, *Sion, rue du Grand-Pont. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, d'octobre à décembre 2007, et de février à mai 2008*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion, 2008.

tées encore sur le plan cadastral de 1927<sup>38</sup> et démolies dans les années trente selon M. Raphaël Chevrier<sup>39</sup>. L'alignement oriental de la rue avait un tout autre caractère et était constitué de maisons d'habitation: la maison d'angle près du mur d'enceinte est datée de 1538 (av. Ritz n° 16, date au-dessus de l'arc de la porte occidentale) et la maison voisine de 1577 (rue de Savièse n° 28, date inscrite sur un écusson en façade).

TERA, Alessandra ANTONINI

### Crédit des illustrations

- Fig. 1, 2, 3, 9, 10, 11,  
12, 13, 16, 18, 19: Documents TERA, Sion.
- Fig. 4, 5, 6, 7 et 8: Documents ORA VS, Martigny  
(plans: Claude-Eric BETTEX).
- Fig. 14, 15 et 17: Documents ARIA, Sion  
(14: Urs MISCHLER; 15: François MARIÉTHOZ).
- Fig. 20: Document Raymond SCHMID, Bourgeoisie de Sion,  
Médiathèque Valais – Martigny.

<sup>38</sup> Sion 1927: Plan de la ville dressé par Oscar Maye. Catherine RAEMY-BERTHOD, «Sion», dans *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, 9 (2003), p. 13-103, fig. 44.

<sup>39</sup> Nous remercions M. Raphaël Chevrier, propriétaire de la maison de la rue de Savièse n° 28, d'avoir mis à notre disposition les documents concernant l'ancienne rue, fruit de ses recherches personnelles.